

ETUDE PAYSAGERE D'INSERTION ET DE VALORISATION DES OUVRAGES

Synthèse

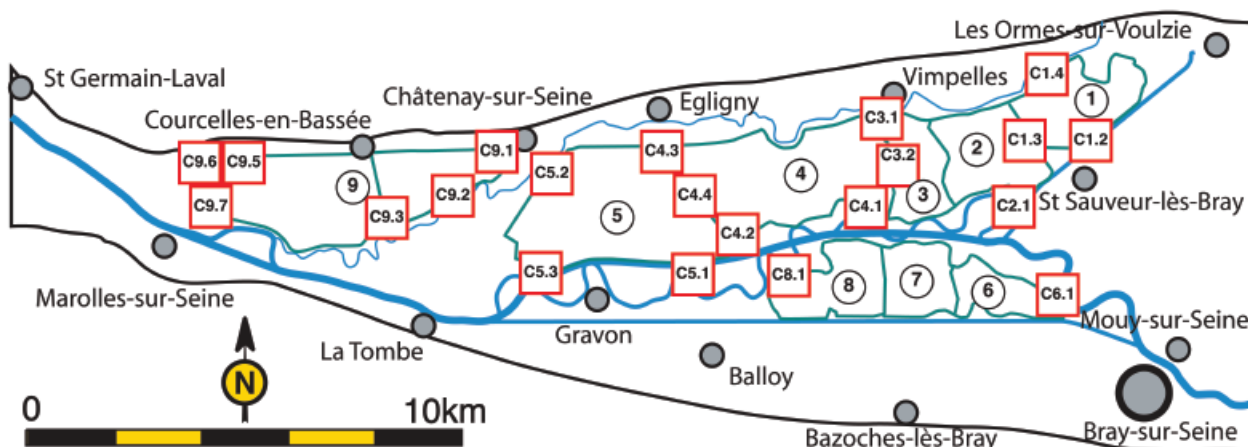
2004 (Studio Nemo)

OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude a pour objectif de mettre en situation les ouvrages projetés pour l'aménagement de la Bassée, en intégrant les différentes techniques qui seraient prévues par l'EPTB Seine Grands Lacs pour assurer l'insertion paysagère des digues dans leur environnement.

L'étude, réalisée par le Studio Nemo, présente des vues en trois dimensions de 21 sites remarquables de la Bassée qui seraient concernés par le projet d'aménagement.

LOCALISATION DES 21 SITES ETUDIÉS



MISE EN SITUATION 1 : LA GRANDE BOSSE

Le long du canal de la Voulzie, un cheminement surélevé conduirait au délaissé de la Grande Bosse et à l'ouvrage de pompage. Un marchepied pour les pêcheurs accompagnerait le talus du côté plan d'eau. La digue permettrait l'enterrement du réseau électrique.



Situation actuelle

**Situation
après l'installation
de la digue**



**L'ouvrage en
fonctionnement**

MISE EN SITUATION 2 : DE VIMPELLES À LA SEINE

Une simple surélévation du chemin élargirait les vues et relierait clairement Vimpeles à la Seine et à ses délaissés. La noue de la Vieille Seine accompagnerait de loin le pied de talus.



Situation actuelle

**Situation
après l'installation
de la digue**



**L'ouvrage en
fonctionnement**

MISE EN SITUATION 3 : LE SITE DES SEPT POMPES AUX GRANDS ÉTANGS

Le chemin de halage serait conservé. Il franchirait l'ouvrage par des rampes latérales progressives.

Un belvédère au-dessus des pompes serait aménagé. La station de pompage serait un ensemble regroupant la prise d'eau, le pont, les pompes, l'escalier et le belvédère.



Situation actuelle

**Situation
après l'installation
de la digue**



**L'ouvrage en
fonctionnement**

MISE EN SITUATION 4 : INSERTION ENTRE L'AUXENCE ET UN PLAN D'EAU

L'ouvrage permettrait la mise en valeur du cours d'eau et la restructuration du plan d'eau malgré une hauteur de près de 3 mètres.

Ponctuellement, la proximité d'un plan d'eau et de l'Auxence obligerait à raidir les pentes. Une servitude de marchepied serait cependant conservée côté plan d'eau. Le talus cernerait au plus près l'étang. Il s'implanterait même ponctuellement dans l'eau. La ripisylve de l'Auxence serait totalement préservée.



Situation actuelle

**Situation
après l'installation
de la digue**



**L'ouvrage en
fonctionnement**